



Écoute! Écoute!

L'audition au Salon de la Franchise : du jamais vu !

Après l'ouverture de 10 boutiques depuis sa création il y a 2 ans, Écoute ! Écoute !, magasins d'expériences auditives, au concept très novateur, vise aujourd'hui 150 points de vente en 2012 en ayant recours à la franchise. Première enseigne de son secteur à participer au Salon de la Franchise, Ecoute ! Ecoute ! sera présent à Franchise Expo Paris du 23 au 26 mars 2007

Écoute ! Écoute !, une rupture marketing dans le monde de l'audition

Imaginez que, pour mieux voir, il faille prendre rendez-vous avec un « visioprothésiste », qu'il vous reçoive dans un « centre pour malvoyants », ou un « laboratoire de correction



de la vue », et vous propose une « paire de prothèses » ou « d'aides à la vision ». Il est probable que vous n'osiez pas vous acheter une bonne paire de lunettes !

C'est pour changer la vision de la distribution de l'audition dont les codes découragent les clients qu'Écoute ! Écoute ! a créé un concept totalement novateur : un magasin qui rend attractif tous les matériels auditifs.

Une politique de prix qui a fait ses preuves

Par son organisation en réseau et sa stratégie d'achats, Écoute ! Écoute ! offre une nouvelle proposition en terme de services et de prix. Un exemple précis : 2 oreillettes auditives pour le prix d'1 sur la marque exclusive Elva, une politique désormais courante dans l'optique mais jusqu'alors inédite dans l'audition. Écoute ! Écoute ! créé un nouveau modèle économique, un nouveau marché – celui des technologies nomades auditives – et un cercle vertueux qui vise à développer le potentiel de ventes du secteur.

Des premiers résultats éloquentes : un succès immédiat !

Alors que la moyenne des points de vente du secteur affiche un chiffre d'affaires de 250 000€, le magasin pilote de l'enseigne Écoute ! Écoute ! a réalisé, en 2006, après une année d'ouverture, un chiffre d'affaires de près d'1 million d'euros. Les premiers franchisés ont atteint leur point mort au bout de 6 mois d'exploitation avec un chiffre d'affaires de 1ère année nettement supérieur à la moyenne du secteur.

Une licence d'enseigne « clé en main » pour participer au succès économique d'Écoute ! Écoute !

Écoute ! Écoute ! offre aux entrepreneurs et aux investisseurs qui partagent la vision de l'enseigne, la possibilité de rejoindre le réseau, en devenant des licenciés de la marque Écoute ! Écoute!.

L'enseigne apporte au réseau de partenaires son savoir-faire, enrichi au fur et à mesure par ses membres. De plus, le développement du nombre de points de vente permet aux franchisés de bénéficier de prix d'achats modéré. Le réseau de magasins permet à chacun de ses membres d'offrir à leurs clients un service supérieur aux possibilités d'un magasin indépendant, tout en ayant un retour sur investissement supérieur.

Adopter la licence d'enseigne d'Écoute ! Écoute ! c'est bénéficier des outils d'un concept global :

Une licence d'enseigne et d'outils exclusive pour 7 ans, une centrale d'achats et de services et le concept Écoute ! Écoute ! qui promet de plus grandes perspectives de réussite sur un marché élargi.

Des conditions d'accès simples à la licence :

- Zone d'implantation souhaitée : centres villes, emplacements n°1 et 1 bis, et galeries marchandes
- Zone de chalandise concernée : de 50 000 à 500 000 habitants
- Surface de vente minimum : environ 80 m²
- Durée du contrat : 7 ans
- Redevance d'exploitation : 2% du C.A. HT
- Redevance publicitaire : 1,5% du C.A. HT
- Concept d'aménagement de (60 à 80 m²) : 1500€ HT/m²
- Droits d'entrée : 15 000€ HT (conditions 2007)
- Apport personnel minimum : 100 000€
- Investissement moyen (hors local & hors travaux gros œuvre) : 150 000€ HT

9 ouvertures en 2006, 12 attendues en 2007



Une association de compétences inédites pour une stratégie nationale

Le point de départ a été la rencontre, en 2004, de deux professionnels de l'audition et d'un ancien Directeur Général de la Fnac, spécialiste de la distribution. Puis a suivi, en 2005, la création du 1er magasin pilote à Paris, et, en 2006, de 3 autres modèles, dans des situations différentes : en petit et grand magasin, en centre ville et en centre commercial. En 2006 également, les 6 premiers contrats de licence ont été signés*. La stratégie de l'enseigne consistant à créer une dizaine de magasins succursales qui animent un réseau de

franchises autour de leur zone d'implantation. Une dizaine de pilotes régionaux sont donc

prévus avec un potentiel de 120 magasins en licence d'enseigne pour former le premier réseau national dédié à la jouissance de l'ouïe.

Le plaisir de l'écoute envahit l'hexagone

Aujourd'hui, Écoute ! Écoute ! a, plus que jamais, le souhait de se développer et d'éveiller le grand public à toutes les occasions de maîtriser son environnement sonore. On compte, à l'heure actuelle, 10 magasins, dont 4 succursales et 6 licences. Les ouvertures à venir au 1er semestre 2007 sont :

- Saint-Germain (mars 2007)
- Saint-Étienne (avril 2007)
- Clermont-Ferrand (mai 2007)

L'objectif : densifier le réseau en franchises dans la région Ile de France et la région Nord en 2007, ouvrir de nouvelles régions.

* liste des magasins Écoute ! Écoute ! sur www.ecoute-ecoute.com



MAGASINS
D'EXPERIENCES
AUDITIVES

Contacts presse

rouge
LE BUREAU

Charlotte Robelin / Isabelle Lebaupain
Tel: 01 42 26 99 00 – Fax: 01 42 26 99 01
Mel : charlotte@rouge.fr / isabelle@rouge.fr

Écoute ! Écoute !

Caroline Vaillant
Tél. : 01 42 25 91 62 / Fax : 01 42 25 91 79
Mel : cvaillant@ecoute-ecoute.com